

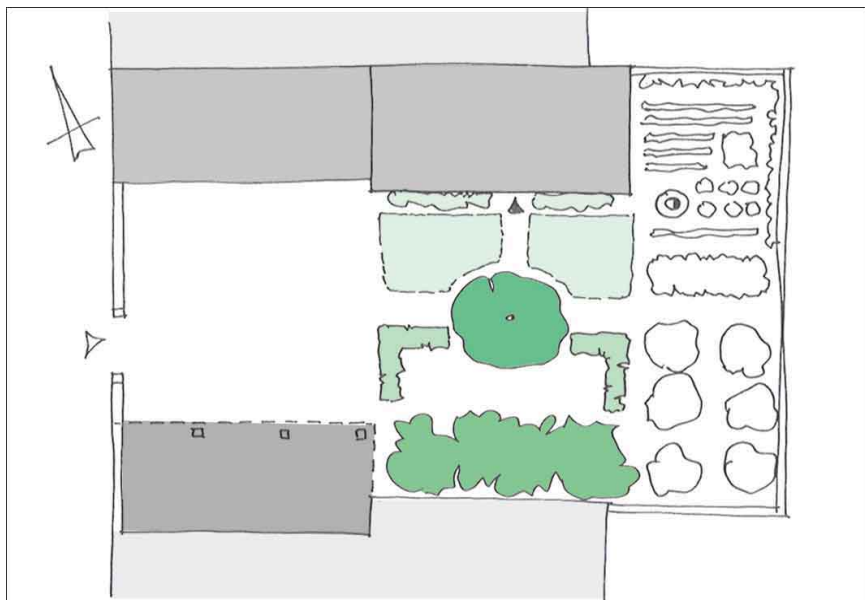
A quoi faut-il faire attention ?

espace

Mon jardin est un lieu à part entière propice à la qualité de la vie. Ce n'est pas un espace résiduel et sa conception fait un tout avec l'organisation des bâtiments, dans la prise en compte des expositions favorables et des relations avec la rue.

► Les jardins sont clos

En Ruffécois, ils sont souvent cachés, mais ne sont pas pour autant coupés de l'espace public.



► Chaque lieu a son utilité

Ce sont souvent : l'espace d'accueil avec le portail, la cour de service, le verger, le potager, le jardin de fleurs, le jardin d'agrément avec ses arbres ou vignes palissés sur les murs.



Des parcs accompagnent les maisons de maître. Ils se signalent dans le paysage souvent par des arbres particuliers qui gardent un caractère exceptionnel.

des conseils...

Mon jardin n'est pas un espace résiduel. Il doit être organisé selon ses diverses utilisations qui ont chacune leur contrainte, avec par exemple :

- un lieu d'agrément calme, abrité, en partie ombragé. Il doit être utilisable le plus longtemps possible dans l'année, isolé du voisinage et des circulations,
 - un espace de jeu dégagé qui peut être surveillé de la maison, en relation avec un abri, une dépendance,
 - des accès et espaces de stationnement à l'écart des espaces de vie.
- Ainsi, il ne peut être dissocié de la conception de l'implantation des nouvelles constructions.

Les abords de ma maison participent à la qualité de l'espace collectif :

- rechercher une harmonie entre la végétation et son milieu,
- éviter «l'exotisme» dans le but de se distinguer à tout prix ; ne l'utiliser qu'avec modération,
- privilégier un aspect naturel : ne pas confondre fleurissement des abords d'une maison avec celui des massifs de jardins publics,
- favoriser les essences traditionnelles bien adaptées aux conditions locales du sol et du climat.

La végétation qui court sur une façade, ou la simple plate-bande fleurie au pied d'un mur, la réutilisation des anciens timbres, témoignent de la vie et du soin que l'on porte à sa maison, comme à son village. Elle donne une qualité irremplaçable au paysage des rues et ruelles. Chacun a donc une responsabilité directe sur l'espace collectif.

